ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
---

(19)

المملكة المغربية

المكتب المغربي للملكية الصناعية و التجارية
---

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 43851 B1

(51) Cl. internationale :
E05B 3/04; E05B 15/00

(43) Date de publication :
30.04.2021

---

(21) N° Dépôt :
43851

(22) Date de Dépôt :
03.10.2017

(30) Données de Priorité :
04.10.2016 FR 1601438

(71) Demandeur(s) :
LA CROISEE D.S., ZAE Les Granges Gagnards 16350 Champagne Mouton (FR)

(72) Inventeur(s) :
PAYET, Fabrice

(74) Mandataire :
SABA & CO., TMP

(86) N° de dépot auprès de l'organisme de validation: EP17194554.6

---

(54) Titre : **DISPOSITIF DE COMMANDE D'UNE FERRURE DE VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE D'UN OUVRANT**

(57) Abrégé : L'invention concerne un dispositif de commande d'un système de verrouillage/ déverrouillage à crémone d'un ouvrant, comprenant un organe rotatif de manoeuvre (1) du carré d'actionnement venant en prise dans le fouillot (20) de la crémone (2), ledit dispositif de commande étant disposé en applique sur un montant d'ouvrant, caractérisé en ce que le carré d'actionnement se présente sous forme d'un module carré d'actionnement (30), comprenant une tête à section carrée d'actionnement (301) destinée à être insérée dans le fouillot, prolongée d'un corps (302), ledit module étant d'une part associé en sa tête à des moyens de retenue (40) pour retenir ledit module au niveau du fouillot de crémone, et d'autre part associé en son corps à des moyens récepteurs (50) insérés dans un évidement de l'organe rotatif de manoeuvre

MA 43851B1

EP1719455.6

REVENDICATIONS

1. Dispositif de commande d'un système de verrouillage/déverrouillage à crémone d'un ouvrant, comprenant un organe rotatif de manœuvre (1) et un carré d'actionnement, ce dit carré d'actionnement étant apte à venir en prise dans le fouillot (20) de la crémone (2), ledit dispositif de commande est apte à être disposé en applique sur un montant d'ouvrant, tel que ledit carré d'actionnement se présente sous forme d'un module carré d'actionnement (30), comprenant une tête à section carrée d'actionnement (301, 341) destinée à être insérée dans le fouillot, prolongée d'un corps (302) associé à des moyens récepteurs (50, 52) insérés dans un évidement de l'organe rotatif de manœuvre, tel que ledit module est associé en sa tête à des moyens de retenue (40, 44, 343) pour retenir ledit module au niveau du fouillot de crémone, caractérisé en ce que ledit corps du module comporte au moins une partie filetée (302, 340) s'associant à des moyens d'ajustement (50, 52) et en ce que l au moins un desdits éléments de retenue (40, 44) présente une extrémité apte à se retrouver entre cuir et chair au droit du fouillot de crémone.

2. Dispositif de commande selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'organe rotatif de manœuvre du carré d'actionnement est une béquille (10) comprenant une partie évidée (101) réceptrice des moyens récepteurs du corps du module carré, et de préférence un capot amovible (102) laissant accès à ladite partie évidée.

3. Dispositif de commande selon l'une des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que ledit élément de retenue (40, 44) présentant une extrémité apte à se retrouver entre cuir et chair au droit du fouillot est une vis autoformeuse.

4. Dispositif de commande selon la revendication 3, caractérisé en ce que ladite vis de retenue (40) est insérée à travers

ledit corps (302) du module, de forme cylindrique, à travers un alésage intérieur dudit corps formant un axe creux excentré par rapport à l'axe de révolution du cylindre et débouchant pour former un logement ouvert récepteur (303) dans ladite tête à section carrée de sorte que l'extrémité filetée de ladite vis (40) est apte à se retrouver entre cuir et chair au droit du fouillot de crémone.

5. Dispositif de commande selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que desdits moyens récepteurs (50) forment en outre des moyens d'ajustement du dispositif à apposer en applique.

6. Dispositif de commande selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que les moyens récepteurs et/ou d'ajustement (50) comprennent une bague d'ajustement intérieurement filetée réceptrice du corps cylindrique du module carré qui comporte sur son pourtour extérieur une partie filetée (302) venant se visser dans ladite bague.

7. Dispositif de commande selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le module carré et desdits moyens d'ajustement (60) sont solidarisés entre eux par une liaison de type vis-écrou et en ce qu'il comprend une goupille de clavetage (60) qui bloque la liaison de type vis/écrou entre le module carré et desdits moyens d'ajustement, en particulier une bague d'ajustement.

8. Dispositif de commande selon l'une des revendication 1 à 3, caractérisé en ce que ledit module carré d'actionnement (34,) se présente sous forme d'une tige à section globalement carrée comportant en son extrémité externe destinée à être insérée dans le carré femelle d'une crémone, une tête à section carrée d'actionnement (341) solidaire des moyens de retenue (44, 343) au niveau du fouillot de crémone, et en prolongement un corps parallélépipédique à section globalement carrée comportant ladite partie filetée s'associant à des moyens d'ajustement (62) sous forme d'une gorge filetée (340) présente sur une des faces dudit corps, et en ce que ledit corps du module comprend sur la face opposée à

celle comportant ladite gorge filetée (340), un canal longitudinal (344) qui se termine en ladite tête du module (341) par une partie filetée (3440) réceptrice d'une vis de retenue (44) de sorte que l'extrémité filetée de ladite vis est apte à se retrouver entre cuir et chair au droit du fouillot de crémone.

9. Dispositif de commande selon la revendication 8, caractérisé en ce que ladite tête à section carrée (341) se termine, en son extrémité libre, par une forme en pan coupé, et comprend en sa face opposée audit pan coupé, des éléments de retenue en saillie (343) qui coopèrent avec ladite vis de retenue (44).

10. Dispositif de commande selon l'une des revendications 8 à 9, caractérisé en ce que le corps du module carré est solidaire desdits moyens d'ajustement se présentant sous forme d'une vis d'ajustement (62) dans l'organe rotatif de manœuvre (14), ladite vis d'ajustement étant introduite dans lesdits moyens récepteurs qui se présentent sous forme d'une bague (52) réceptrice du corps du module carré, jusqu'à venir en prise par vissage dans le filetage de ladite gorge filetée (340) du corps du module et étant en outre bloquée dans ladite bague (52), de sorte que le module carré puisse se translater sur lui-même longitudinalement plus ou moins profondément dans ladite bague lors du vissage de ladite vis d'ajustement.

11. Dispositif de commande selon la revendication 10, dans lequel ladite bague (52) réceptrice du corps du module carré est maintenue fixe dans l'organe rotatif de manœuvre par des rainures en saillies sur les parois externes de la dite bague venant s'insérer dans des rainures en creux correspondantes réalisées dans la paroi interne dudit organe rotatif de manœuvre.

12. Dispositif de commande selon l'une des revendications 1 à 11, caractérisé en ce qu'il comprend une collerette (80, 82) disposée fixe autour de l'orifice (100) de ladite partie évidée de l'organe rotatif de manœuvre contenant lesdits moyens récepteurs

du corps du module carré, et à travers laquelle passe le corps (302) du module carré.

13. Dispositif de commande selon la revendication 12, caractérisé en ce que la collerette (80, 82) comporte des repères d'indexation et est disposée fixe autour d'une bague d'indexation (70, 72) mobile en rotation solidairement avec la rotation de l'organe rotatif de manœuvre, de sorte que la collerette et la bague d'indexation coopèrent pour indexer différentes positions de rotation dudit organe rotatif de manœuvre (10).

14. Ensemble de verrouillage/déverrouillage d'un ouvrant comportant une ferrure de verrouillage/déverrouillage de type crémone et un dispositif de commande du système de verrouillage/déverrouillage de la ferrure comportant un carré d'actionnement venant en prise dans le fouillot de la crémone, caractérisé en ce que ledit dispositif de commande se monte par retenue au niveau du fouillot de crémone et est tel que défini à l'une des revendications 1 à 13.

15. Ouvrant, en particulier à ouverture par rotation autour d'un axe de pivotement, comportant une ferrure de verrouillage/déverrouillage de type crémone encastrée dans un de ses montants et comportant en applique sur ce montant un dispositif de commande du système de verrouillage/déverrouillage comportant un carré d'actionnement venant en prise dans le fouillot de la crémone, caractérisé en ce que ledit dispositif de commande est disposé en applique sur le montant sans semelle de fixation, par retenue au niveau du fouillot de la crémone et est tel que défini à l'une des revendications 1 à 13.